

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 4 juillet 2016 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Est absent : le conseiller Paul André Ricard – absence motivée.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

16-07-04-4127 **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 4 juillet 2016 à 19 h 04.

Adopté

Séance ordinaire du lundi 4 juillet 2016, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Rapport sur la situation financière au 30 juin 2016;
 - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 juin 2016;
 - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 30 juin 2016;
- D) Période d'information du maire;
 -
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016;

20. – CONTRATS & ENTENTES

- 20.1 Autorisation – Signature d’un addenda au bail de Maison Russet;
- 20.2 Autorisation – Signature d’un contrat de location d’espace d’entreposage à Groupe Maco Inc.;
- 20.3 Autorisation – Signature d’un contrat de bail avec Concept & Design Nuwko inc.;
- 20.4 Autorisation - Acquisition d’un tracteur Massey Ferguson, modèle GC 1705;
- 20.5 Autorisation - Vente de la presse à ballots à Maison Russet;
- 20.6 Autorisation - Vente du charriot élévateur reconditionné Yale 2008;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1 Autorisation - Demande de contribution - Fondation Éducative CVR;
- 30.2 Autorisation - Contribution financière pour le parc de l’école Notre-Dame;
- 30.3 Autorisation - Installation d’un nouveau plancher de béton – Maison Russet;
- 30.4 Autorisation - Participation financière pour le coût des travaux d’un nouveau plancher de béton – Maison Russet;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1 Autorisation – Demande d’une dérogation mineure pour une nouvelle construction sur le lot #3 229 479;

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1 Approbation - Embauche d’Allison Lefebvre pour les cours d’AquaFun pour la saison 2016;
- 50.2 Approbation – Correction du taux horaire de Mathilde Montpetit;

60. –VARIA

- 60.1 Approbation - Rapport annuel d’activités et des indicateurs de performance relativement à la quatrième (4e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1 Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2 Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3 Madame Marielle Duhème:
- 70.4 Monsieur Florent Ricard:
- 70.5 Monsieur Paul-André Ricard:

70.6 Monsieur Howard Welburn:

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

16-07-04-4128

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 4 juillet 2016 tel que présenté et avec dispense de lecture, en y apportant la modification suivante, à savoir :

Le sujet suivant est ajouté :

- 60.2 – Appui au projet de l'organisme Projet Communication;

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 30 juin 2016

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 juin 2016.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 juin 2016

Comptes à payer – Juin 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 30 juin 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 30 juin 2016

Dépenses d'investissement – Juin 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de juin 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

- Gaz Métro a commencé les travaux pour le branchement de gaz naturel de la rue Dalhousie en direction du centre-ville. Ceux-ci se poursuivront jusqu'à la fin d'août.
- La Ville est en négociation avec Maison Russet afin de lui vendre une partie de l'immeuble du 142, Route 202. L'entreprise installera une nouvelle chaîne de production.
- Le problème des mauvaises odeurs qui se dégageaient des étangs de la station d'épuration est maintenant résolu.
- L'entreprise Jaker's Treats a démantelé leur four car elle utilisera dorénavant, exclusivement, un système de déshydratation. Les deux cheminées extérieures ont été enlevées. Une diminution des mauvaises odeurs a été constatée.
- Près de 1800 cyclistes ont séjourné à Huntingdon lors de la Petite Aventure Desjardins, qui s'est tenue du 1^{er} au 3 juillet dernier. Ce fut de belles retombées économiques pour les commerçants de la ville. Plusieurs cyclistes ont pris des photos de maisons à vendre dans la Ville.

Période de questions du public

Mme Ann Kent, résidente de la rue Lorne, interroge le maire concernant les odeurs qui se dégagent de l'entreprise Jaker's Treats.

Mme Jocelyne Léger a transmis aux membres du conseil, par courriel, des documents concernant les effets néfastes d'émissions d'odeurs sur la santé. Elle remet une pétition dans laquelle il y est demandé que soit alloué une diminution de la taxe foncière municipale pour certains résidents qui allèguent que les nuisances, relatives aux mauvaises odeurs en provenance de l'entreprise Jaker's Treats située sur la rue Lorne, entraînent une dépréciation de la valeur foncière de leurs propriétés.

M. Wayne Johnson, s'informe des dommages subis au pont Walker.

M. Jean Lepage demande à quel moment sera asphalté la rue Des Anciens-Combattants et si une bordure sera installée à ce moment. Aussi, il demande si la Ville pourrait installer un panneau «Arrêt» sur la rue Prince à la hauteur de la rue Des Anciens-Combattants afin de réduire la vitesse des automobilistes.

Il suggère, également, l'installation d'enseigne de «stationnement interdit» sur la rue Prince en face des immeubles à logements à partir de la rue Des Anciens-Combattants car le manque de visibilité, causé par les véhicules stationnés en permanence à cet endroit, est dangereux pour les automobilistes sortant de la rue Des Anciens-Combattants

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 6 juin 2016

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 juin 2016 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

16-07-04-4129

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 juin 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Signature d'un addenda au bail de Maison Russet

Considérant que Maison Russet Inc. est actuellement locataire d'une superficie de 70 170 p² de l'immeuble situé au 142, Route 202, Huntingdon ;

Considérant que la compagnie a besoin d'espace bureaux et d'entrepôts additionnels ;

Considérant que la Ville et la Maison Russet Inc. conviennent de modifier la clause 2.02 du contrat de bail signé le 12 octobre 2005 concernant la superficie des lieux loués laquelle sera de 79 006 p² et en conséquence le montant alloué à la location;

16-07-04-4130

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise le maire, Monsieur André Brunette, et la greffière, Mme Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'addenda No. 3 au bail avec Maison Russet Inc., et ce, au taux de location actuel.

Que les travaux d'aménagement et de regroupement avec les locaux existants soient aux frais du locataire.

Adopté

Signature d'un contrat de location d'espace d'entreposage à Groupe Maco Inc.

Considérant que le Groupe Maco Inc. a besoin d'un espace d'entreposage pour ses équipements de construction de réseaux gaziers;

Considérant que la Ville possède un emplacement vacant situé au 52, rue King et peut le louer à la compagnie pour une durée de deux (2) mois;

16-07-04-4131

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise la signature d'une entente avec Groupe Maco Inc. pour la location d'un espace d'entreposage au 52, rue King, Huntingdon, suivant les termes et conditions inscrits à l'entente.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, ladite entente.

Adopté

Signature d'un contrat de bail avec Concept & Design Nuwko Inc.

Considérant que la compagnie Concept & Design Nuwko Inc., désire louer un espace d'entreposage d'une superficie approximative de 11 813 pi.ca. situé dans l'immeuble industriel du 142, Route 202, Huntingdon;

16-07-04-4132

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise la signature d'un bail avec la compagnie Concept & Design Nuwko Inc., pour la location d'un local industriel d'une superficie approximative de 11 813 pi.ca. situé dans l'immeuble industriel du 142, Route à Huntingdon, suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

Adopté

Acquisition d'un tracteur Massey Ferguson , modèle GC 1705

Considérant que la Ville se doit de remplacer le tracteur Kubota utilisé par les travaux publics pour la tonte du gazon;

Considérant que le directeur des travaux publics recommande l'achat d'un tracteur Massey Ferguson , modèle GC 1705, au coût de 10 812 \$ et d'un plateau de tondeuse de 60 pouces pour un montant de 3 300 \$, incluant une garantie de cinq (5) ans;

16-07-04-4133

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un tracteur Massey Ferguson, modèle GC 1705, et d'un plateau de tondeuse de 60 pouces pour un montant de 14 112 \$, plus les taxes applicables.

Adopté

Vente de la presse à ballots à Maison Russet

Considérant que depuis novembre 2015, la Ville n'utilise plus les services de l'Éco-Centre pour le recyclage du carton des ICI ;

Considérant que depuis cette date, la presse servant à la mise en ballots du carton et du papier n'est plus utilisée;

Considérant que la compagnie Maison Russet Inc a présenté une offre de 3 000 \$ plus les taxes applicables pour l'acquisition de la presse à ballots;

16-07-04-4134

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise la vente de la presse à ballots à la compagnie Maison Russet Inc pour un montant de 3 000 \$ plus les taxes applicables

Adopté

Vente du charriot élévateur reconditionné Yale 2008

Considérant que depuis novembre 2015, la Ville n'utilise plus les services de l'Éco-Centre pour le recyclage du carton des ICI ;

Considérant que depuis cette date, le charriot élévateur servant à la manutention des ballots de cartons et de papiers n'est plus utilisé;

Considérant que la compagnie Maison Russet Inc a présenté une offre de 15 000 \$ plus les taxes applicables pour l'acquisition du charriot élévateur;

16-07-04-4135

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise la vente du charriot élévateur reconditionné Yale 2008 à la compagnie Maison Russet Inc pour un montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution - Fondation Éducative CVR

Considérant que le Conseil municipal désire contribuer à la Fondation Éducative CVR pour leur campagne de financement;

16-07-04-4136

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Howard Welburn
Et résolu à l'unanimité :**

De verser une contribution financière au montant de 200 \$ à la Fondation Éducative CVR d'Ormstown pour leur campagne de financement 2016.

Adopté

Contribution financière pour le parc de l'école Notre-Dame

Considérant que l'école Notre-Dame a, par le biais de levées de fonds, amassé des argents afin d'améliorer le parc de son école;

Considérant qu'une demande a été présentée à la Ville afin de financer l'aménagement du sol servant d'assise au module de jeu ;

16-07-04-4137

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 1 000 \$ pour l'achat du gravillon roulé requis pour le projet.

Adopté

Autorisation de paiement pour l'installation d'un nouveau plancher de béton – Maison Russet

Considérant que la Ville a procédé aux travaux de réhabilitation des sols contaminés dans une partie du bâtiment loué par Maison Russet au 142, Route 202;

Considérant que ces travaux sont terminés depuis novembre 2014;

Considérant que ces travaux ont nécessité l'enlèvement de la dalle de béton dans le secteur à réhabiliter;

Considérant que les opérations de Maison Russet nécessitaient l'utilisation de l'espace excavé et qu'à cet effet ils ont procédé à l'installation du nouveau plancher de béton dans le secteur visé pour un coût de 15 000 \$;

16-07-04-4138

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise le paiement de la facture de Maison Russet relative à l'installation d'un nouveau plancher de béton dans le secteur réhabilité d'un montant de 15 000 \$, plus les taxes applicables.

Que ce paiement soit conditionnel à ce que le coût des travaux soit admissible à la subvention Climat Sol.

Adopté

Participation financière pour le coût des travaux du nouveau plancher de béton – Maison Russet

Considérant que la Ville a procédé aux travaux de réhabilitation des sols contaminés dans une partie du bâtiment loué par Maison Russet au 142, Route 202;

Considérant que ces travaux sont terminés depuis novembre 2014;

Considérant que ces travaux ont nécessité l'enlèvement de la dalle de béton dans le secteur à réhabiliter;

Considérant que les opérations de Maison Russet nécessitaient l'utilisation de l'espace excavé et qu'à cet effet ils ont procédé à l'installation du nouveau plancher de béton dans le secteur visé pour un coût de 15 000 \$;

Considérant que Maison Russet ont transmis à la Ville de Huntingdon une facture pour le coût des travaux d'un montant de 15 000 \$

Considérant les discussions intervenues entre la compagnie et la Ville en rapport aux travaux requis dans cet espace suite à la réhabilitation;

16-07-04-4139

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal autorise la trésorière à transmettre une facture à Maison Russet d'un montant de 7 500 \$ plus les taxes applicables pour le financement de 50% du coût des travaux relatif à l'installation d'un nouveau plancher de béton dans le secteur réhabilité.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

Demande d'une dérogation mineure pour une nouvelle construction sur le lot #3 229 479

Considérant qu'un projet de construction d'un immeuble de quatre logements a été déposé par monsieur Clément Allen;

Considérant que le projet vise le lot 3 229 479 situé sur la rue Hunter;

Considérant que la demande projetée par le demandeur propose l'aménagement des six (6) cases de stationnement requises dans la cour avant de l'emplacement, nonobstant que le règlement de zonage 512 stipule que dans le cas d'une habitation multifamiliale, le stationnement est permis partout sauf dans la cour avant;

Considérant les dispositions du règlement no. 783-2009 de la Ville de Huntingdon sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme ;

16-07-04-4140

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que la Ville de Huntingdon accorde la dérogation mineure en rapport au stationnement dans la cour avant de l'emplacement.

Adopté

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Embauche d'Allison Lefebvre pour les cours d'AquaFun pour la saison 2016

Considérant que la Ville désire offrir des cours d'AquaFun en soirée à la piscine municipale durant la saison estivale 2016;

Considérant que la Ville doit procéder à l'embauche d'un moniteur pour les cours d'AquaFun;

Considérant que madame Allison Lefebvre est intéressée à offrir ces cours deux (2) soirs par semaine.

16-07-04-4141

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise l'embauche d'Allison Lefebvre au taux de 13 \$ de l'heure pour les cours d'AquaFun donnés à la piscine municipale durant la saison estivale 2016.

Que la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02 701 40 141.

Que l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi.

Adopté

Correction du taux horaire de Mathilde Montpetit

Considérant la résolution no. 16-05-02-4087, adoptée par le conseil à la séance ordinaire du 2 mai 2016, autorisant l'embauche de Mathilde Montpetit à titre de sauveteuse pour la surveillance des baigneurs et monitrice pour les cours de natation de la saison estivale 2016 ;

Considérant que madame Montpetit effectuera, également, des tâches de monitrice pour les cours de natation pendant une partie de son horaire de travail, soit durant 12 heures par semaine pendant 4 semaines;

Considérant que le taux horaire des moniteurs est de 14 \$;

16-07-04-4142

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil autorise la modification de la résolution no. 16-05-02-4087, adoptée par le conseil lors de la séance ordinaire du 2 mai 2016, afin d'y inclure que le taux horaire versé à Mathilde Montpetit lorsqu'elle agit à titre de monitrice soit de 14 \$.

Que la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste 02 701 40 141.

Adopté

60. VARIA

Rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la quatrième (4e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent a été attesté le 29 mars 2012;

Considérant que le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Pierre Clément, a déposé au conseil le rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la quatrième (4e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la M.R.C.;

Considérant que la Ville de Huntingdon a pris connaissance de l'indicateur de performance du rapport annuel de l'année 2015-2016 et prendra si nécessaire les mesures pour l'amélioration du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques;

16-07-04-4143

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil municipal autorise le dépôt du rapport annuel d'activités et des indicateurs de performance relativement à la quatrième (4e) année du Plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Que copies de la présente résolution et du rapport annuel d'activité 2015 soient transmis à la MRC du Haut-Saint-Laurent en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

De requérir de la M.R.C. du Haut-Saint-Laurent que le dépôt du rapport soit fait, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, au ministère de la Sécurité publique du Québec.

Adopté

Appui au projet de l'organisme Projet Communic-Action

Considérant que l'organisme Projet Communic-Action demande l'appui de la Ville pour leur projet «Le monde à la portée des aînés»;

Considérant que ce projet bilingue vise à briser l'isolement des personnes âgées afin d'améliorer leur qualité de vie par le biais d'un plan de développement d'activités récréatives et sociales pour aînés;

Considérant que cet organisme demande à la MRC du Haut-Saint-Laurent une subvention de 10 160 \$ provenant du Fonds de Développement des Territoires

16-07-04-4144

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal accorde son appui à l'organisme Projet Communic-Action pour leur demande de subvention auprès de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour leur projet «Le monde à la portée des aînés».

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

M. Denis St-Cyr : Il ne perçoit pas d'odeur lorsqu'il passe près de Jaker's Treats. Par contre, si des mauvaises odeurs s'y dégagent, la Ville ne tolérera pas la situation et des mesures seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Il mentionne que l'organisme de la SABEC a relevé une augmentation des transports effectués.

M. Rémi Robidoux : L'aréna régional de Huntingdon essaie toujours d'obtenir une subvention du gouvernement pour l'achat d'un compresseur.

M. Robidoux a travaillé durant la fin de semaine pour la tenue des activités de «La Petite Aventure Desjardins».

Il informe l'assemblée qu'il s'est rendu à plusieurs reprises dans le secteur de la rue Lorne afin de constater la situation et qu'il n'a pas senti de mauvaises odeurs. Il assure que si la situation persiste, la Ville ne permettra pas que les résidents du secteur subissent ce type d'inconvénients. Actuellement, la Ville surveille la situation en travaillant conjointement avec l'entreprise.

Mme Marielle Duhème : Elle a assisté à une réunion du comité des Habitations des Tisserandes. Elle a accompagné la présidente des Habitations des Tisserandes lors de leur représentation à la Commission municipale du Québec pour demander une exemption de taxes foncières.

Le 30 et 31 juillet prochain aura lieu le festival équestre de Godmanchester. Il y aura des compétitions et plusieurs autres activités.

M. Florent Ricard : La prochaine réunion de l'OMH Joie de vivre aura lieu en août prochain.

M. Howard Welburn : Il voudrait que la ville installe un panneau «arrêt» à l'intersection des rues Poirier et Bouchette, ce qui réduirait la vitesse des automobilistes dans ce secteur.

M. André Brunette : Il signale aux membres de l'assemblée qu'il travaille avec le député provincial afin d'obtenir une subvention pour la construction d'un nouveau garage municipal.

Il mentionne qu'il y a beaucoup de courses automobiles sur les routes secondaires dans le Haut-Saint-Laurent et que plusieurs arrestations ont été effectuées par la Sûreté du Québec.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

16-07-04-4145

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20 h 25.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière